

Classification convention collective nationale - IDCC 2147 :

- Statut non cadre,
- Groupe III,
- Rémunération brute annuelle selon convention collective.

CONTEXTE

Missions exercées sous la responsabilité hiérarchique du Responsable du Service Public de l'Assainissement Non Collectif.

Poste sans encadrement de personnel.

Localisation : St Paul de Jarrat.

MISSIONS PRINCIPALES

- Réaliser les contrôles techniques de conception / implantation et de bonne exécution des installations nouvelles d'assainissement non collectif.
- Réaliser les contrôles du bon fonctionnement et du bon entretien des installations existantes (diagnostics dans le cadre de transactions immobilières et contrôles périodiques).
- Prendre en charge la gestion administrative des contrôles : prise de rendez-vous, rédaction des comptes rendus de visites et de courriers.
- Communiquer auprès des usagers sur les principes et les enjeux de l'assainissement non collectif et les conseiller pour la conception, la réalisation et l'entretien de leurs ouvrages et équipements d'assainissement non collectif
- Encadrer la prestation diagnostics systématiques de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif existantes sur les communes dont le technicien est le référent SPANC et en assurer la bonne exécution en binôme avec les agents de terrains dédiés (préparation des listes des usagers, présentation aux communes, organisation et participations aux réunions publiques d'information, suivi de terrain de la prestation, suivi administratif par la mise à jour des tableaux de suivi).

MISSIONS ANNEXES

Contribuer à l'élaboration des zonages d'assainissement.

Assurer la continuité du service (relais des absences)

Assurer toute mission ponctuelle confiée par la Responsable hiérarchique

COMPETENCES REQUISES

SAVOIR

Connaissance du cadre d'instruction des demandes ADS.
Connaissance de la réglementation en matière d'Assainissement Non collectif et connaissances transversales en assainissement collectif.
Connaissance technique des dispositifs d'Assainissement Non Collectif.
Connaissance en pédologie et en dépollution des eaux.
Maîtrise des outils informatiques.

SAVOIR FAIRE

Etre capable de :
Organiser son travail en autonomie.
Contribuer à l'amélioration des procédures.
Participer aux relations avec les autres services du SMDEA et en externe avec les Mairies, les services instructeurs.
Utiliser le logiciel SIG : schéma, cartographie, saisie de données.
Renseigner des tableaux de suivi, participer à la bonne gestion des usagers du SMDEA
Hiérarchiser les urgences et les échéances.

SAVOIR ETRE

Savoir :
Etablir et maintenir des relations avec ses collègues et son encadrement permettant l'échange d'informations nécessaires à l'activité exercée.
Etablir de bonnes relations avec les usagers du SMDEA et les partenaires institutionnels
Communiquer auprès de publics différents : élus, techniciens, usagers.
Faire preuve de rigueur et d'analyse.

DEPLACEMENTS :

Sur l'ensemble du territoire du SMDEA.
Permis B exigé

ASTREINTES : Oui (affectation à définir selon profil)